L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES.—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 10 NOVEMBRE 1847.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 81 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 10 NOVEMBRE

ÉLECTIONS.

Les retours se complètent peu à peu et nous les enregistrons à mesure qu'ils arrivent.

Californie.—Cette province a donné la majorité à Hammond pour le Congrès, et elle a élu à la Législature d'Etat Robb et Cockerhan, tous deux locofocos. Elle a donné aussi au Dr. Peck, candidat locofoco pour le Sénat, une majorité qui, réunie à celle de Caldwell, ne s'élève qu'à 37 voix. Franklin, qui complète avec le deux paroisses précédentes un district sénatorial, est ordinairement whig par 20 voix de majorité, mais si le Dr Peck y reste, comme dans les deux autres, en arrière de son parti, il court grand risque d'être battu.

Opacusha.—Cette paroisse donne un gain aux whigs : c'est le représentant Scarborough ; et il ne serait pas impossible que le sénateur whig du district d'Ouachita reussit également : Philip May est fort en popularité. Nous faisons des vœux pour lui.

Tennessee. M. Fred. Smith, dont nous avons enregistré hier l'élection, est, à ce qu'il paraît, un bel et bon whig, c'est donc encore un gain ; car l'an dernier la paroisse était représentée par M. Montgomery, locofoco.

Assension et Assomption.—Le *Vigilant* de Donaldsonville confirme les bonnes nouvelles que nous avons, ces jours derniers, données de ces deux paroisses. Les trois whigs élus dans l'Assomption sont Vidor Leblanc, Alexis Blanchard et Cyprien Bourdeau.

Ste. Marie.—Berwick et Duncan, whigs, sont élus à la Chambre. La majorité de Waddill sur Morse n'est que de 151 voix. Nous ne voyons guères pour la défaite du candidat locofoco pour le Congrès.

Franklin et Natchitoches.—Rien de Franklin ou à notre à dire vive entre Bowden, locofoco, et Stewart, whig. Le bruit court que nous avons gagné un représentant à Natchitoches. Nous verrons bien.

COMPOSITION DE LA LÉGISLATURE.

Sénat.—A moins de changements nouveaux, le Sénat reste tel qu'en, comme nous avons dit hier, compose de 18 locofocos et de 11 whigs.

Chambre.—Aux chiffres mentionnés hier, il faut ajouter l'representant whig pour Terrose et l'pour Ouachita, deux gains, et deux représentants locofocos pour Catahoula, de sorte que l'on compte aujourd'hui 41 whigs et 35 locofocos.

Il y a deux ans, les paroisses qui ont élu ou envoyer leurs retours, donnaient cinq whigs et quatorze locofocos. Nous avons chance de gain dans Homer, Claiborne, Natchitoches et Sabine ; chance de perte dans Caddo et Franklin. Dans tous les cas ce sera une lutte bien serrée.

Méthode Raspail.—Nous avons reçu communication de lettres fort intéressantes d'un "Vieux *Médecin*" sur le système Raspail. Nous en commencerons demain la publication, à moins que de nouvelles importations ne viennent nous en empêcher. Ces lettres, nous le pensons, seront des plus curieuses, bien qu'elles ne soient pas toutes favorables aux opinions que la pratique de cette nouvelle médecine tend à inculquer dans la presse, et même dans une certaine portion du public.

G. W. Brandt, un des plus anciens fabricants de cheminées de notre ville, est mort le 31 octobre à Cincinnati, où il demeurait depuis quelques années. Sa petite famille, des regrets à tous ceux qui en ont gardé quelque souvenir.

Mississippi.—Nous avons quelques nouveaux retours. Lowndes de P. F. Tompkins, comme représentant au Congrès, dans le 3e District, est maintenant presque positive. Neuf comtés ont rapporté dans cette candidature whig une majorité de 1192 voix, ce qui constitue déjà pour les whigs un gain de pas de 1200 voix. Il y a deux ans, Roberts, le compétiteur de M. Tompkins, avait emporté le District par une majorité de 1100 voix. Il y a quelque gloire à triompher d'un pareil concurrent.

Immigration allemande a New-York.—D'après le journal allemand qui se publie à New-York, il en serait donné par le port, le 1er janvier 1847 environ 50,000 émigrants allemands. La plupart de ces émigrants sont arrivés avec des ressources ; ils sont en général mieux vêtus dans l'Ouest que les fesons d'excellents colons.

Lettre du général Taylor.—Le digne "Rough and Ready" a adressé la lettre suivante au colonel Packet, président de la Convention whig de la 1re Louisiane :

Quartier général de l'armée d'occupation
Camp près de Monterey, 28 sept. 1847.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous accuser réception des résolutions qui ont été adoptées par la convention whig des Comptés de Baltimore, et que vous m'avez transmises. Mes vues relativement à l'usage de mon nom pour la candidature présidentielle, sont maintenant bien connues de la nation, et je considérerais comme un vrai déni de confiance de la part de mes amis, de m'accorder en ce moment les remarques et les recommandations adoptées par la convention. Veuillez transmettre l'expression de ma gratitude aux membres de la convention et accepter les compliments respectueux, &c.

Z. TAYLOR.

Maj. gén. de l'armée des E.-U.

Col. Joe. Packet,
Président de la Convention whig de Baltimore.

Le Protée Wilmot et les Démocrates de New-York.—Des conventions de comtés ont protesté contre les actes de la convention d'Etat de Syracuse. Les comtés dont les protestations ont déjà eu lieu, sont Herkimer, Delaware, Onondega, St-Laurent, Suffolk, Cayuga, Wayne, Tompkins, Chemung et Westchester. A la dernière élection présidentielle, il manquait à M. Polk 6751 voix de majorité contre N. Clay, et à maj. cette dans tout l'Etat n'était que 5106 voix. C'est un fait qu'il est bon de ne pas oublier : ce sont les comtés les plus fortement démocratiques qui se prononcent en faveur du Proviso Wilmot.

Connecticut.—D'après les retours officiels, voici comment les suffrages dans cet Etat se sont partagés sur la question d'accorder aux gens de couleur les franchises électorales : Oui, 5,353 ; Non, 19,148

Chronique Locale.

Les voyageurs a Algér.—Alger vient d'avoir son émeute, émeute de soldats licenciés. Avant-hier, un navire arrivé du Mexique, y débarqua des volontaires qui étaient au nombre de vingt. Ces braves défenseurs de la patrie ne crurent un pays conquis, et voilà que, armés de couteaux et de bowie, ils se répandent dans le village et attaquent indistinctement tous ceux qu'ils rencontrent. Les bandes effrayées fuirent leurs portes. Les calculs tiennent bon, mais l'émeute fut bientôt réprimée, dans deux établissements, boivent les vins et les liqueurs, plus bons qu'ils ne le sont dans les verres. Le voyageur saluait son train, lorsque la police lui enfin son approbation et mit le holà. Il y a sans doute quelques personnes qui ont été blessées ; personne heureusement n'a été tué. De pareilles scènes sont regrettables, espérons qu'elles ne se renouveleront point.

1re Cour du District.—L'acte d'accusation de plusieurs personnes inculpées de vols de fait leur a été lu à la Cour, hier matin ; elles se sont déclarées « non coupables. » On a lu aussi l'acte d'accusation de John Cummings, qui est prévenu d'avoir causé la mort de William Hancock.—Jean Perez de Catalogne, prévenu d'avoir donné asile à un esclave marron, a été remis à un autre jugement et déclaré coupable par le jury.—Deux affaires de vols de fait ont occupé toute la reste de la séance ; les accusés ont été acquittés.

☞ Le Conseil municipal siégera ce soir à 6 heures.

Recorder Genois.—Les nommés Nicolas Flick et Jacob Pore ont été arrêtés hier sur une plainte de M. Christophe Wolff qui les accuse de l'avoir assailli, sans provocation, lundi soir, dans un café de la rue St-Pierre. Ils ont été renvoyés par devant la Première Cour de District.

M. Jacob Kolman a saisi le recorder d'une plainte en voie contre trois individus, Abraham Emanuel, L. Hess et Sangers ; ils sont accusés d'avoir soustrait du magasin du plaignant, une quantité de hardes et d'habits, estimés à environ $1,500. Ils ont été arrêtés et ont fourni caution, ils seront interrogés ce matin à 8 heures.

George Gammon a été arrêté à la requête de M. J. C. How, celui-ci l'accuse de s'être emparé d'une somme de $130 que lui, plaignant, avait déposée entre ses mains, dimanche dernier, au moment de se rendre au théâtre. Le prévenu comparaîtra de matin devant le recorder.

Recorder Baldwin.—J. Y. Bayless, de Biloxi, a été arrêté hier sous la double prévention d'*escroquerie et de faux*. Il est accusé d'avoir adressé à MM. Archer & Cie, de cette ville, une lettre portant la *signature contrefaite* de J. F. Vaught, à l'aide de laquelle il a obtenu de la maison susdite la remise d'une certaine quantité de *provisions de bouche*. Bayless refuse d'en payer le montant. Il a dû fournir un cautionnement pour répondre de sa comparution au 17 du courant.

Le recorder a renvoyé à la Cour criminelle Timothy Donegue, Henry Sumners, *dit* Hurrigan et Patrick Duffy, accusés de vols de fait : ces deux derniers sont en outre prévenus de vol.

Rue Esse Supérieure.—Vendredi dernier, vers trois heures du soir, trois individus nommés Jacob Tussing, Blaise Fagot et Joseph Fagot ont pénétré chez madame Butt, près des casernes, et l'ont menacée de la rouer de coups. Ils étaient mettre leurs menaces à exécution, lorsque Mme Butt parvint à leur échapper. Sur une plainte de cette dernière, des mandats d'arrêt ont été décernés contre les trois perturbateurs.

Mme Marguerite Nantin, accuse Mme English Sarah, d'être venue chez elle, lundi matin, à menacer de la tuer. La plaignante ayant fait défaut, Mme English a été renvoyée des fins de la plainte.

Ivrognerie.—Lafaire d'Archibold McDougall, accusé du meurtre de Hugh Dunlap, sera instruite demain à midi, devant le recorder Saunders. On pense que l'avocat-général sera présent.

FEUILLETON.

Mémoires d'un Médecin.

JOSEPH BALSAMO.

Par Alexandre Dumas.

(*Voir l'Abeille du* 14 *au* 25 *oct. et du* 1*er nov.*)

TROISIÈME PARTIE.

XXI.

Les antichambres de M. le duc de Richelieu.

M. de Richelieu, comme tous les courtisans, avait un hôtel à Versailles, un à Paris, une maison à Marly, une à Lucienne, un logement en un mot, près de chacun des logements ou des stations du roi.

Louis XIV, en multipliant ses séjours, avait imposé à tout homme de qualité, privilégié des grandes ou des petites entrées, l'obligation d'être fort riche, pour pouvoir, dans une proportion égale le train de sa maison et l'emploi de ses caprices.

M. Richelieu habitait donc, au moment du renvoi de MM. Choiseul et de Prasiin, son hotel de Versailles, c'était ce qu'il s'était fait construire la veille, au retour de Lucienne, après avoir présenté son neveu à Mme Dubarry.

On avait vu Richelieu au bois de Marly avec la comtesse, on l'avait vu à Versailles après la disgrâce du ministre, on savait son audience secrète et prolongée à Lucienne : c'en fut assez pour toute la cour, avec les indiscrétions de Jean Dubarry, pour que toute la cour, dis-je, se crût obligée d'aller rendre ses devoirs à M. de Richelieu.

Le vieux maréchal allait donc humer à son tour ce parfum de louanges, de flatteries et de caresses que tout intéressé fait brûler sans discernement devant l'idole du jour.

M. de Richelieu ne s'attendait pourtant pas à tout ce qui allait lui arriver, mais il se leva le matin du jour où nous sommes arrivés avec la même résolution de cacheter ses narines contre le parfum, de même qu'Ulysse boucha son oreille avec de la cire contre le chant des syrènes.

Le résultat pour lui, devait arriver le lendemain seulement ; c'était en effet le lendemain que serait connue et publiée par le roi lui-même la nomination du nouveau ministre.

La surprise du maréchal fut donc grande lorsqu'en se réveillant, ou plutôt lorsque réveillé par un grand bruit de voitures, il apprit de son valet de chambre que les cours de l'hôtel étaient encombrées ainsi que les antichambres et les salons.

—Oh ! oh ! dit-il, je fais du bruit à ce qu'il paraît.

Il est de bien bonne heure, monsieur le maréchal, dit le valet de chambre voyant la précipitation que le duc mettait à défaire son bonnet de nuit.

—Désormais, répliqua le duc, il n'y aura plus d'heures pour moi, souvenez-vous de cela.

—Oui, monseigneur.

—Qu'est-on répondu aux visiteurs ?

—Que monseigneur n'était pas levé.

—Tout simplement ?

—Tout simplement.

—C'est une sottise, il fallait ajouter que j'avais veillé tard, ou bien mieux, il fallait.... Voyons, lui est Rafié ?

—Monsieur Rafié dort, dit le valet de chambre.

—Comment, il dort ! **mais qu'on** le réveille ! le maîtheureux.

—Allons, allons ! dit un vieillard vert et sourirant qui parut sur le seuil, voilà Rafié, que lui veut-on ?

Toute la bouffissure du duc tomba devant ces paroles.

—Ah ! je disais bien aussi, moi, que tu ne dormais pas.

—Et quand j'aurais dormi, qu'y aurait-il à s'étonner ? il est jour à peine.

—Mais, mon cher Rafié, tu vois que moi, je ne dors pas.

—C'est autre chose, vous êtes ministre, vous, comme il convient de vous l'être.

—Allons, voilà que tu vas me gronder, dit le maréchal en grimaçant devant la glace, est-ce que tu n'en pas content ?

—Moi ! qu'est-ce que cela me fait ! Vous allez vous fatiguer beaucoup, et puis vous serez malade. Il en résultera que ce sera moi qui gouvernerai l'état, et ce n'est pas amusant, monseigneur.

—Oh ! comme tu as vieilli, Rafié.

—Tu juges que tu me vieillis que vous, monseigneur. Oh ! oui, je suis vieux.

Le maréchal frappa du pied avec impatience.

—Ai-tu passé par l'antichambre ? dit-il.

—Oui.

—Qu'est là ?

—Tout le monde.

—Que dit-on ?

—Chacun se raconte ce qu'il va vous demander.

—C'est bien naturel. Mais, de ma nomination, en as-tu entendu parler ?

—Oh ! j'aime autant ne pas vous dire ce qu'on en dit.

—Ouais.... ! déjà la critique !

—Et parmi ceux qui ont besoin de vous ! Que sera-ce, monseigneur, chez les gens dont vous aurez besoin !

—Ah ! par exemple, Rafié, dit le vieux maréchal en affectant de rire, ceux qui diraient que je me flattes....

—Pensez, monseigneur, dit Rafié, pourquoi diable vous êtes vous attelé à cette charrue qu'on appelle le ministère ; vous êtes donc las d'être heureux et de vivre !

—Mon cher, j'ai goûté de tout, excepté de cela.

—Corbleu ! vous n'avez jamais goûté d'arsenic, que n'en avez-vous donc votre chocolat, par curiosité.

—Rafié, tu n'en qu'un parreseux ; tu devriens pour toi, mon serviteur, tu vas avoir beaucoup de besogne, et tu recules... ; tu l'as dit, d'ailleurs.

Le maréchal se fit habiller avec soin.

—Donne-moi ainsi tournure militaire, recommande-t-il au valet de chambre ; et donne-moi mes ordres militaires.

—Il paraît que nous sommes à la guerre ! fit Rafié.

—Mon D[illegible] paraît que nous sommes à cela.

—Ah ça ! mais, continua Rafié, je n'ai pas vu la nomination du roi, ce n'est pas régulier.

—Elle va arriver sans doute.

—Alors, *sans doute* est le mot officiel aujourd'hui.

—Que tu es devenu désagréable, Rafié, en vieillissant.... Tu en formaliste et puriste ; si j'avais su cela, je ne t'aurais pas fait faire mon dessin de réception à l'Académie, c'est cela qui t'a rendu pédant.

—Ecoutez donc, monseigneur, puisque nous sommes gouvernement, soyons réguliers.... C'est bizarre.

—Quoi donc est bizarre ?

—Mousseur le comte de la Vaudraye, qui vient de me parler dans la rue, m'interrogeait que rien n'était fait encore pour le ministère.

Richelieu sourit.

—Monsieur de la Vaudraye a raison, dit-il.... Mais un mot donc, dit-il en souriant.

—Pardieu, il le faillait bien, cet enragé vacarme de carrosses m'a réveillé, je me suis fait habiller, j'ai pris mes ordres militaires aussi, et j'ai fait un tour par la ville.

—Ah ! M. Rafié s'égaie à mes dépens !

—Oh ! monseigneur, Dieu m'en préserve ; c'est que.....

—C'est que...., quoi ?

—Eh me promenant, j'ai rencontré encore quelque un.

—Qui cela ?

—Le secrétaire de l'abbé Terray.

—Eh bien !

—Eh bien ! il m'a dit que son maître était mis à la guerre.

—Oh ! oh ! dit Richelieu avec son éternel sourire.

—Qu'en conclut monseigneur ?

—Que si M. Terray est à la guerre, je n'y suis pas ; que, s'il n'y est pas, j'y suis peut-être.

Rafié en avait assez fait pour se convaincre ; c'était un homme fort habile, indéchiffrable, auquel tout aussi spirituel que son maître, et bien plus armé que lui, car il le savait roturier et dépendant, deux défauts en mauvaise cas, pendant quelque temps, avait beaucoup roulé sur le cœur, tout et parce, seche une finesse d'esprit. Rafié voyant son maître d'bien assuré, crut lui-même n'avoir plus rien à craindre.

—Allons, dit-il, monseigneur, hâtez-vous, on faites pas trop attendre, ce serait d'un mauvais augure.

—Je suis prêt ; mais, qui est là, encore une fois ?

—Voici la liste.

Il présenta une longue liste à son maître, qui lut avec satisfaction les premiers noms de la nombreuse, de la riche et de la flamme.

—Si j'étais être populaire, hein ! Rafié.

—Nous sommes au temps des miracles, répondit celui-ci.

—Tiens, Tavernay ! dit le maréchal en continuant sa lecture.... Que vient-il faire ici ?

—Je n'en sais rien, monsieur le maréchal ; allons, faites votre entrée.

Et, presqu'avec autorité, le secrétaire força son maître à passer dans le grand salon.

Richelieu fut être satisfait, l'accueil qu'il reçut n'était pas été au-dessous des ambitions d'un prince du sang.

Mais toute la politesse, si fine, si habile, si courtelouse de cette époque et de cette société, serait mal le hasard, qui ménageait à Richelieu une dure mystification.

Par convenance et par respect de l'étiquette toute cette foule s'abstint de prononcer devant Richelieu le mot ministère ; quelques-uns plus hardis allèrent jusqu'au mot compliment ; deux ou trois osèrent qu'il fallait glisser légèrement sur le mot, et que Richelieu n'y répondait qu'à peine.

Pour toute le monde, cette visite faite au lever du soleil fut une simple démonstration, comme on souhait par exemple.

Il n'était pas rare à cette époque que les insaisissables nuances fussent comprises par des inassez et à l'unanimité.

Il y eut quelques courtisans qui se hasardèrent, dans la conversation, d'exprimer un vœu, un désir, une espérance.

L'un aurait aimé, disait-il, voir son gouvernement plus rapproché de Versailles. Il se plaisait à causer de cela avec un homme d'un crédit aussi grand que celui de M. Richelieu.

Un autre prétendait avoir été oublié trois fois par M. de Choiseul, dans des promotions de chevalier de l'ordre ; il comptait sur l'obligeante mémoire de M. de Richelieu pour raffraîchir celle de la cour, à présent que rien ne lisait plus obstable au bon vouloir de Sa Majesté.

Enfin cent demandes plus ou moins avides, mais toutes enveloppées avec un art extrême, se produisirent aux oreilles charmées du maréchal.

Peu à peu la foule s'éloigna ; on voulait, disait-on, laisser monsieur le maréchal à ses *importantes occupations*.

Un seul homme demeura dans le salon.

Il ne s'était pas approché avec les autres, il n'avait rien demandé, il ne s'était pas présenté même.

Quand les rangs furent éclaircis, cet homme vint au duc avec un sourire sur les lèvres.

—Ah ! monsieur de Taverney, fit le maréchal ; bonjour, enchanté, etc.

—Je t'attendais, duc, pour te faire mon compliment, et un compliment positif, un compliment sincère.

—Ah ! vraiment ; et de quoi donc ? répliqua Richelieu que la réserve de ses visiteurs avait mis en garde contre la nécessité d'être discret, et comme mystérieux.

—Mais, mon compliment de la nouvelle dignité, duc.

—Chut ! chut ! fit le maréchal ; ne parlons pas de cela.... ; rien n'est fait, c'est un on dit.

—Cependant, mon chez maréchal, bien des gens sont de mon avis, car tes salons étaient pleins.

—Je ne sais vraiment pourquoi.

—Oh ! je le sais bien, moi.

—Qu'est donc, quoi donc ?

—Un seul mot de moi.

—Lequel ?

—Hier, à Trianon, j'eus l'honneur de faire mes cours au roi. Sa Majesté me parla de mes enfants, et finit par me dire : Vous connaissez M. de Richelieu, je crois ; faites-lui vos compliments.

—Ah ! Sa Majesté vous a dit cela, répliqua Richelieu avec un orgueil étincelant, comme si ces paroles eussent été brevet officiel dont Rafié suspectait l'envoi ou déplorait le retard.

—En sorte, continua Taverney, que je me suis bien doute de la vérité ; ce n'était pas difficile, à voir l'empressement de tout Versailles, et surtout celui de Jean Dubarry, pour que toute la cour, dis-je, se crût obligée d'aller rendre ses devoirs à M. de Richelieu.

Le duc en était arrivé à l'ennivrement ; c'est un défaut de nature, les meilleurs esprits ne peuvent pas toujours s'en préserver. Il ne vit dans Taverney qu'un de ces solliciteurs du dernier ordre, pauvres gens attardés sur le chemin de la faveur, inutiles même à protéger, inutiles à tout le monde, excepté à eux-mêmes, et qui font le reproche de remuer de leurs ténèbres, après vingt ans, pour venir se rechauffer au soleil de la prospérité d'autrui.

Depuis ce que c'est, dit le maréchal assez durement, on vient me demander quelque chose.

Eh bien ! tu l'as dit, duc.

—Ah ! fit Richelieu en s'aimeyant, ou plutôt en s'allongeant dans un sofa.

—Je le disais que j'ai deux enfants, continua Taverney, souple et rusé, car il s'aperçevait du peu de faveur que son ami avait en ce moment, et prochant que plus activement. J'ai une fille que j'aime beaucoup, et qui est un modèle de vertus et de beauté. Celle-ci est placée chez madame la Dauphine, qui a bien voulu la prendre dans sa maison particulière. Reste mon fils, le jeune le Andrée, je ne t'en parle pas, duc ; son chemin est fait, sa fortune est en bon train ; j'as-tu vu, me fille ! Ne te l'avais pas présentée quelque part ! n'en as-tu pas entendu parler ?

—Peut-être.... je ne sais, fit négligemment Richelieu.... ; peut-être.

N'importe, poursuivit Taverney, voilà ma fille placée. Moi, vois-tu, je n'ai besoin de rien, je roi n'a donné une pension qui me fait vivre. J'aurais bien, je l'avoue, quelque recompense, pour rester Maison-Rouge, dont je vous faire une retraite supérieure ; avec ton crédit, avec celui de ma fille....

—Eh ! fit tout bas Richelieu, qui n'était pas écouté depuis le perdu qu'il était dans la contemplation de sa propre grandeur, et que ce mot le crédit de ma fille, revenlit en surmul. Eh ! eh ! ta fille.... ; mais c'est une jeune beauté qui fait ombrage à cette bonne comtesse ; c'est un petit serpent à ce petit oiseau que je confiais à la Dauphine pour mordre quelqu'un de Lucienne.... Voyons, voyons, ne soyons pas mauvais amis, et quant à la reconnaissance, cette chère comtesse, qui m'a fait ministre, va voir si j'en t'en sais pas besoin.

Puis tout haut :

—Continuez, dit-il avec hauteur au baron de Taverney.

Mais déjà l'approche de la fin, réplique celui-ci est décidé à ne rien intéresser en du vanteux maréchal, pourvu qu'il en obtint ce qu'il voulait avoir ; je ne songe donc plus qu'à mon fils Philippe, qui porte un nom bon, mais à qui l'occasion de faire ce nom manquera toujours, si je ne le pousse pas. Philippe est un garçon brave et réfléchi, un peu trop réfléchi peut-être ; mais c'est une suite de sa position gênée : le cheval tenu de trop court baisse la tête, comme tu sais....

—Qu'est-ce que cela me fait ? pensait le maréchal avec les signes les moins équivoques d'ennui et d'impatience.

—Il me faudrait, continua impitoyablement Taverney, quelqu'un de haut placé, comme toi, pour faire obtenir à Philippe une charge auprès de Madame la Dauphine, en entrant à Strasbourg. J'ai fait nommer capitaine ; oui, mais il ne lui manque que cent mille livres pour avoir une belle compagnie dans quelque régiment de cavalerie printanier. Fais-moi cet emprunt, mon cher ami.

—C'est à dire, reprit le maréchal, répliquez le vieux baron, qui de rage se rongeait le bout des doigts et appuyait sur son dépit de tout le poids d'un entretien qui lui avait coûté tant de condescendance et de petites flechetés.

—Philosophie, soit, monsieur ; c'est au beau mot.

Qui dispense des bonnes choses, monsieur le maréchal, n'est-ce pas ?

—Vous êtes un mauvais courtisan, dit Richelieu avec un froid sourire.

—Les gens de ma qualité ne sont courtisans que du roi !

—Eh ! de votre qualité, M. Rafié, mon secrétaire, en a mille par jour dans mes antichambres, répondit Richelieu ; et ils arrêtent de la sur ma quel trou de province ils l'en apprend à être appelé avec les prétendus noms, tout en prêchant l'accord.

—Oh ! je sais bien qu'un Maison-Rouge, un simple baron des *croisades*, n'inspire pas aussi bien l'accord qu'un Vigneron ministériel !

Le maréchal est plus d'esprit que Taverney. Il pouvait le faire jeter par les fenêtres. Il se contenta de hausser les épaules et de répondre :

"—Vous êtes trop arriéré, monsieur des croisades ; vous n'en êtes qu'au mémoire calomnieux fait par les parlements en 1789, et vous n'avez pas la cetui des ducs et pairs y faisant réponse. Passez dans ma bibliothèque, mon cher monsieur, Rafié vous le fera lire.

Et comme il déconduisait un antagoniste avec cette fine répartie, la porte s'ouvrit, et un homme entra bruyamment en disant :

—Où est-il, ce cher duc ?

Cet homme enluminé, aux yeux dilatés de satisfaction, aux bras arrondis par la bienveillance, était Jean Dubarry, ni plus ni moins.

A l'aspect du nouveau venu, Taverney reçula de surprise et de dépit.

Jean vit ce geste, reconnut cette tête, et tourna le dos.

—Je crois comprendre dit le baron tranquillement, et je me retire. Je laisse monsieur le ministre en parfaite compagnie.

Et il se retira fort noblement.

(*A continuer.*)

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

ENTRÉES.

Navire Dumbarton, Pendleton, pr le Havre.
Louisiana, Barstow, pr Liverpool.
Venice, Page, pr Trieste.
Barque Clarendon, Lemond, pr Vera Cruz.
Brick Industria, Maristany, pr Barcelonne.
Goelette Peruvian, Williams, pr Vera Cruz.
Prudente, Sampere, pr Barcelonne.
Henry Finn, Bennett, pr Pensacole.
Raritan, Herald, pr Tampico.
Steamer Gov Jonze, Turner, pr Nashville.

ARRIVÉS.

Navire Delaware, Patten, de Liverpool.
Koue, Smith, de Bath, Me.
Parthenon, Woodbury, de Liverpool.
Constantine, Sampson, de Liverpool.
Leonidas, Younce, de Liverpool.
Hartley, Lord, d'Anvers.
Baly, Baker, de Bath, Me.
Comanerio, Olgado, de Barcelonne.
Barque Louisa, Young, de Baltimore.
Kirkwood, Martin, de Baltimore.
Arriau, Maloney, de San Janeiro.
Indiana, Watts, de Thomaston.
Goelette Warsaw, Burdick, de Tampico.
Howard, Brown, de Alvana.
Boutlarner, Goodspeed, d'Apalachicola.
Louisiana, ——, de Tampico.
Gertrude, Pandere, de Tampico.
Ostwa, Roberts de Tampico.
Pascagoula, Burns, de Pascocole.
Alice, Webber, de Pascocole.
Emma, Richard, de Pascocole.
Steamers California, Reynolds, de Mobile.
St Joseph, Barker, de St Louis.
Chancellor Bacon, de Louisville.
Talma, Lave, de New Madrid.
Ben Franklin No. 7, McFall, de Cincinnati.
Superb, Frost, de Memphis.
Tha s Jefferson, Reed, de Cincinnati.
Charles Hammond, Jones, de Cincinnati.
Batteville, Hopkins, de Cincinnati.
Music, Delfaros, de Donaldsonville.

Mairie de la Nlle-Orléans.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No 3.

Séance du jeudi, 4 *novembre* 1847.

ORDONNANCE pour l'éclairage des rues de la Municipalité No 3.

Il est ordonné par le Conseil de la Municipalité No 3 :

Art. 1er. Que le troisième lundi de novembre de chaque année, le Maire de la ville procédera, à son office, à la vente des deltes et privilèges d'éclairer les rues de la Municipalité No 3, au rabais offrant ; ladite vente devant être faite d'après les termes et conditions, savoir :

Art. 2. Le contracteur s'engagera à éclairer ou à faire éclairer pendant toute l'année, à partir de la date de la vente, toutes les lampes de la Municipalité, et pour ce, il devra faire usage de l'huile de baleine chrifiée de la première qualité ; il devra aussi fournir les mèches, les verres, les poulies et en bon état.

Les poteaux et les chaînes devront être fournis par la Municipalité.

Art. 3. Le montant souscrit d'après le contrat, devra être fait pour chaque lampe pendant la nuit, et le contracteur devra être payé à la fin de chaque mois, sur un mandat de Maire et un certificat du Recorder, du Voyer et du Capitaine de la garde, spécifiant le nombre de lampes allumées pendant le mois.

Art. 4. Le contracteur de l'éclairage de cette Municipalité devra donner une sécurité à la satisfaction du Maire, de la somme de deux mille piastres, pour la fidèle exécution des conditions de son contrat, et dans le cas qu'il lesdit cautionneur manquerait de remplir toutes les conditions de son contrat, un procès devra être intenté contre lui et ses sécurités (in solido) par l'avocat poursuivant de la Municipalité, par devant toute cour de juridiction compétente ; et sur l'information du recorder, du voyer, du capitaine de la garde ou tout autre officier de la police du Maire, il sera procédé contre le contracteur et ses sécurités suivant les formes pour chaque contravention. Une amende qui ne sera pas moindre de cinquante piastres et n'excédera pas cent, sera imposée au contracteur, et en cas de refus de payer ou refus de s'engager son contrat ou de donner les sécurités dans un délai de dix jours après la publication, le délit sera déclaré par le recorder dans la gazette officielle de la Municipalité), offrir en vente le contrat pour le compte et aux risques dudit contracteur.

Art. 5. Toutes contestations entre les parties ou leurs cautions au sujet des susdits cautionnements sont et demeurent abrogées.

Signé P. REUZENEAU, Recorder.

Approuvé le 8 novembre 1847.

Signé A. D. CROSSMAN, Maire.

Pour copie conforme :

J. HAZUREAU, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Le 9 novembre 1847.

A VIS est par le présent donné que lundi, le 22 novembre courant, jusqu'au, à midi, au bureau de la Mairie, dans la Maison de Ville, pour l'échange des rues de la Municipalité No trois, contournement aux termes et conditions énoncés dans l'ordonnance qui précède, savoir :

10 nov. A. D. CROSSMAN, Maire.

ON demande dans une institution de demoiselles, une dame française, pour donner des leçons de piano et de chant.

On offre de bons appointements, la table et le logement.

S'adresser à la librairie de Lebièvre, rue Royale, No. 210. 9 nov—6

ON demande une maîtresse pour enseigner le français dans une institution privée près Natchez. S'adresser au No. 75, Champ. 9 nov—6f

$50 de Recompense.

PARTI marron le 28 octobre de chez les soussignés, le grand JACK, dans John Key Jack, âge de 7 ans et demi, haut de 14 à 15 pouces. Il porte l'anglaise et le français. Il est marron de son état. Les capitaines de navires et autres sont prévenus de ne pas employer ledit nègre ; ils seront poursuivis d'après la loi. La susdite récompense sera remise à quiconque le ramènera chez les soussignés.

JAMISON & McINTOSH.

Magazine, entre Duplanier et Bartholemy.

10 nov—3

CONDUIT aux épaves du 1er District, le Municipalité, enregistré des noirs Thomas et Annon etation.

Un CHEVAL, poney noir, d'environ 13 mains de haut, marqué sur la cuisse gauche et sur l'épaule droite d'un grand monogramme ; il a l'air fort vicieux et queue longue.

Il n'a point pas réclamé d'ici au 20 novembre il sera vendu par le Recorder, encanteur spécial, au coin des rues Commerce et Baronne.

P. VAN BEUREN,
Recorder.

10nov 1er jour de la garde de nuit.

Il a été rendu chez le soussigné un SHELTIE, de petite taille, noir, avec une étoile sur le front, et la patte droite de derrière blanche sur le dos, et sans frère ni sœur. Le propriétaire est prié de le reclamer dans les dix jours ou payant les frais, sans quoi il sera vendu à l'encan.

FLORENT CORDIER.

Rue Marigny, entre St-Jean Baptiste et St Aude 10 nov—3 en 10j

SOCIÉTÉ.—Le soussigné a annoncé son frère A. J. Weyhaus associé à lui. A dater de ce jour, les affaires seront conduites sous la raison de commerce de tout genre, sous la raison de E. Weyhaus Brother.

Nouvelle Orléans, le 9 novembre 1847.

E. WEYHAUS,
Successeur de W. A. Ryan.

9 nov—6

Mémoires d'un Médecin.

LA 11me livraison des Mémoires d'un Médecin, par Alexandre Dumas.

En vente chez
3 nov V. HERET.
140 rue de Chartres

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux.

20 quarts eau de vie, Quad Dupuy & Cie.
50 barriques vin rouge Médoc, vieux ;
25 do do do nouveaux ;
30 barils vin blanc Haut Sauterne ;
200 caisses vin rouge St Julien ;
100 do do Médoc, vieux, haut, doréen ;
150 do do do do do do ;
150 do do vin blanc Haut-Sauterne, vieux ;
100 do do do do do ;
500 paniers champagne fine et supérieure, de Bordeaux ;
20 caisses bleu Montrouil ;
25 do do Rosenwel ;
50 do marasquin superfin ;
50 do curaçoa fin et superfin ;
30 do eau d'or de Dantzick ;
20 do de bonne qualité ;
Le tout débarqué par le navire de Bordeaux, et sera vendu par
9 nov J. & J. TARDOU,
Rue Bienville.

CHARLES DUFOUR a transporté son magasin au No 33, rue Natchez, entre celles du Camp et des Magasins.

9 nov

CHANGEMENT de domicile.—S. V. SARRETT a transféré son comptoir rue No 36, rue de la Vieille Levée. 8nov—6f

ON DEMANDE UNE DAME DE COMPTOIR pour un magasin de modes français, et s'entendre à un genre d'affaire de magasin de modes. S'adresser rue Royale, 254, près de l'encoignure Dumaine, maison de modes. Il ne se n'arrangera qu'avec une personne de bonne recommandation. Les appointements seront avantageux.

Aussi à louer, d'un jeune homme parlant l'anglais et le français, deux chambres à un rez-de-chaussée, pour être convenables pour un ménage de parfumerie, encaustique Brenville et Chartres. 8nov—3

A VIS AUX ABONNÉS de l'Histoire des Girondins, par M. de Lamartine, édition de la Semaine Littéraire.

Les souscripteurs sont prévenus que cet ouvrage est terminé et va être livré sous peu.

Les personnes qui désirent compléter leurs collections sont priées d'en faire la reclamation d'ici à 10 jours au plus tard, car à cette époque les numéros restant seront remis à New-York.

Voir. HERET,
Libraire, 140, rue de Chartres.

N. B.—Il reste encore quelques collections complètes à placer. Pour de l'ouvrage : 20 fol., en 4 volumes de l'édition de Paris, formant deux beaux volumes de la Semaine littéraire. 3 nov—10

Régres ! Nègres !

LE soussigné vient de recevoir et offre à vendre, à un très modique comptant, rue Moreau, No 20, 2e District, près de la place d'armes, le plus grand et le plus beau lot de nègres qui ait été importé jusqu'à ce jour. Les personnes désirant acheter sont invitées à visiter son établissement.

Possédant la place, de nouveaux lots seront reçus aussitôt après la Virginie.

8nov—6m Wm F. TALBOT.

Le Franklin Banner (Attakapas), est prié de copier quatre mois en français et en anglais. S'adresser au susdit signé pour le paiement.

Charbon ! Charbon !

KENNEDY & TAYLOR,
No. 130, rue Magazine, près Girod.

Les ordres laissés pour charbons tels que, Pittsburg pays au crible, Anthracite ou Charbon de glace, seront exécutés avec promptitude et aux prix convenus en laissant les noms et demeures exacts de ceux de F. de F. PARRA.

8nov—6m Reg. St Louis et Passage de la Bourse.

AVIS.

SEBER ET MARCHÉ AUX FLEURS, situé place St Antoine, à louer pour la saison, ou à bail. S'adresser à COUAVOISIER & Co,
9 nov Encog. Royale et Conti.

CHAUX.—250 barils chaux fraîche calcinée, dans le carrière de marbre du cap Girard